



Le Saint-Siège

Discurso al Embajador de UGANDA,

*Excmo. Sr. Don Perezi KARUKUBIRO-KAMUNANWIRE*5 de junio de 1987*

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à Votre Excellence au moment où Vous venez me présenter vos Lettres de Créance en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de l'Ouganda près le Saint-Siège.

Je vous remercie pour les salutations que vous m'avez transmises de la part de votre Président, Son Excellence M. Yoweri Kaguta Museveni, et je voudrais vous prier de l'assurer en retour de mes prières pour la paix et le bien-être de toute la population de l'Ouganda. Je me souviens également avec grande satisfaction de mon entrevue, ici au Vatican, avec Son Excellence votre Président, et je saisis cette occasion pour dire une fois de plus que je suis très heureux d'accepter son aimable invitation de visiter l'Ouganda dans quelque temps.

1. Vos aimables paroles à mon égard, je les apprécie vivement. Vous mentionnez spécifiquement les initiatives qui ont été prises à propos de quelques-uns des plus importants problèmes de l'humanité: notamment les besoins urgents de tous ceux qui vivent dans la misère, les discriminations dont font la triste expérience les populations gouvernées par des régimes racistes et totalitaires, la plaie des camps de réfugiés et les immenses souffrances d'innocentes populations bloquées dans des zones soumises à des conflits armés. Nous ne saurions nous empêcher de nous inquiéter devant ces faits qui sont une menace pour le présent et pour notre avenir. Néanmoins, nous sommes convaincus que la solidarité et la collaboration finiront par triompher de ces maux.

2. Me référant au problème de la discrimination fondée sur des préjugés raciaux j'ai dit dans mon Message pour la journée de la Paix de cette année: «l'exploitation, les menaces, la soumission forcée, le refus de la part d'une fraction de la société de donner ses chances à une autre, tout cela est inacceptable et contredit la vraie notion de la solidarité humaine». Les mesures de discrimination constituent souvent une tactique qui sert à calmer les manifestations publiques de protestation et à maintenir un semblant d'ordre social. Mais elles sont injustes et elles entraînent nécessairement des méthodes toujours plus violentes de répression. Toute forme d'injustice institutionnalisée contient en puissance de tragiques conflits. Le moyen le plus certain pour résoudre les problèmes de l'oppression, on le trouve dans le généreux effort de tous, pour travailler ensemble afin de promouvoir et défendre la liberté légitime et la dignité de toute personne humaine. Ce n'est que grâce à un très haut sens de solidarité humaine que la justice finira par l'emporter sur toute forme d'égoïsme et de discrimination.

J'ai noté avec plaisir que Votre Excellence fait état de la contribution matérielle et spirituelle apportée par l'Eglise pour aider à la réhabilitation et à la reconstruction de notre pays. En vérité l'Eglise de l'Ouganda est convaincue de l'urgent besoin d'édifier des structures sociales toujours plus justes et toujours plus respectueuses de la dignité et des droits de l'homme.

3. Promouvoir la dignité de l'homme est un devoir qui incombe à tous et l'Eglise le considère comme part fondamentale de sa mission. Elle estime qu'elle a le devoir de contribuer largement à l'amélioration de la qualité de la vie de la famille humaine. Comme l'a dit le Concile Vatican II l'Eglise accomplit son authentique mission de promotion de l'homme «en guérissant et en élevant la dignité de la personne humaine, en affermissant la cohésion de la société et en procurant à l'activité des hommes un sens plus profond, le pénétrant d'une signification plus haute» (Gaudium et Spes, 40). Attentive au caractère unique et à la dignité de chaque personne, l'Eglise prie pour être en mesure d'accomplir sa mission de révéler à chacune d'elles l'amour de Dieu. Elle s'efforce, en particulier, de mettre fin aux divisions entre les personnes et les groupes car, comme l'enseigne le Concile, «la promotion de l'unité appartient à la nature la plus intime de l'Eglise» (Ibid. 42). C'est pourquoi l'Eglise ne saurait manquer d'approuver tous les efforts exercés tant par les autorités gouvernementales que par des groupes sociaux ou de simples citoyens dans le but de surmonter les divisions et les conflits par un recours au dialogue. De tels efforts peuvent effectivement mener au renforcement de la paix et de l'harmonie sociale partout dans votre pays.

Je suis certain, Monsieur l'Ambassadeur que la vision de l'Église au sujet d'un monde plus humain est entièrement partagée par toutes les personnes de bonne volonté dans l'Ouganda et, du reste, dans tout autre pays. Cette vision commune est la base des bonnes relations qui existent entre votre pays et le Saint-Siège.

Au début de votre mission, je veux vous assurer de la pleine coopération du Saint-Siège pour favoriser ces relations et pour vous assister dans l'exercice de vos responsabilités. Puissiez-vous bénéficier d'abondantes faveurs divines dans l'accomplissement de la haute et noble mission qui vous a été confiée.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.34 p.5. © Copyright 1987 - Libreria Editrice Vaticana*